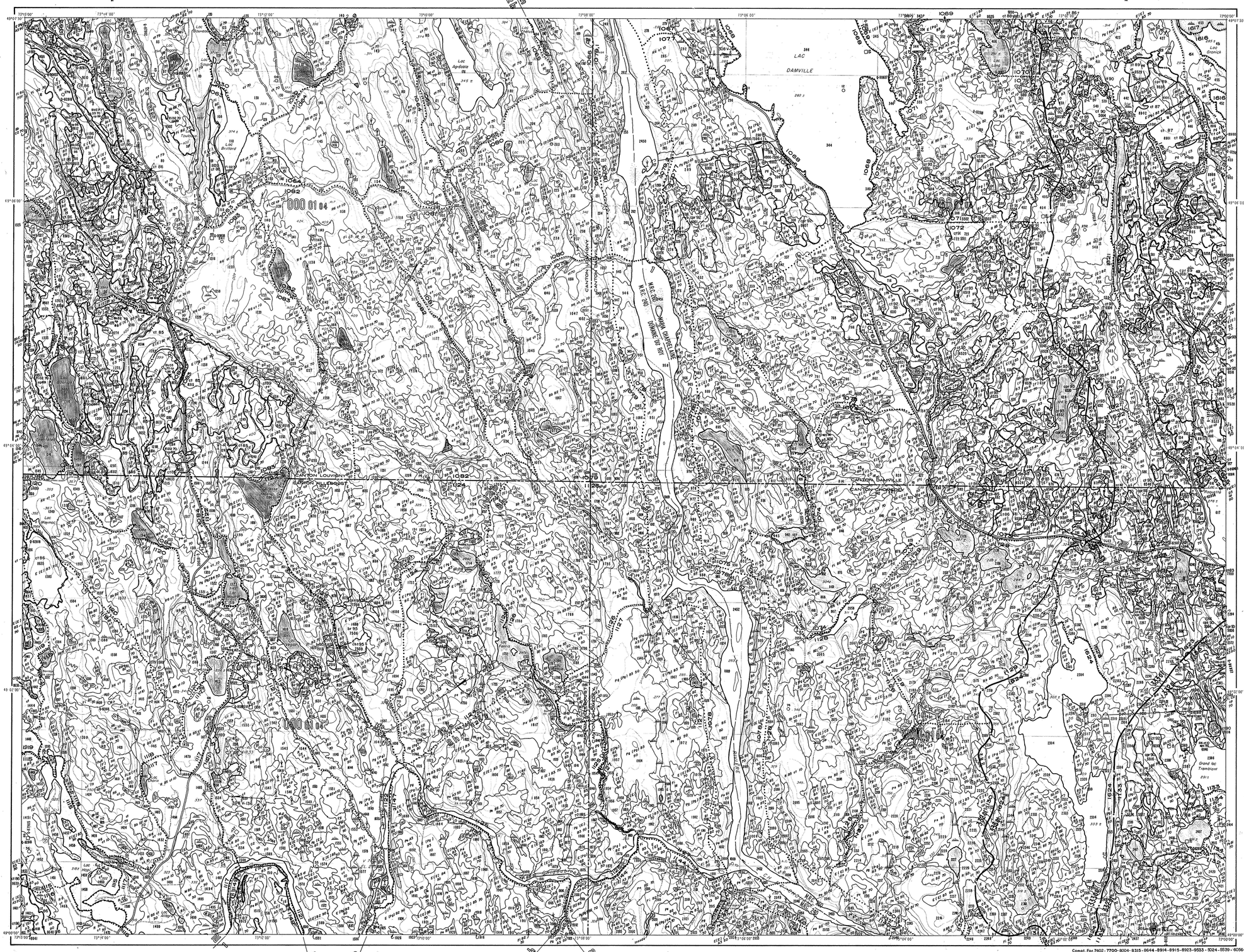

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier géré par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions

Lisière des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou îlot, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Digue, digue sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées ..... cpr
Coupe avec protection de la régénération ..... cpr
Coupe par bandes ..... cpb
Coupe progressive d'ensemencement ..... cpe
Coupe à diamètre limite ..... cdl
Coupe de jardinage ..... cja
Coupe de prélèvement ou dégagement des tiges d'avenir ..... cpd
Bois de perdrix ..... bp
Billage partiel (dégagé au 2 côtés) ..... bpp
Plantation à rangs ..... pr
Plantation en récipients ..... pc
Plantation en mottes ..... pm
Ensemencement ..... e
Exploitation commerciale xc
Résultats dans les tableaux suivants (décrire titres) ..... ssi

N.B. Ces interventions n'impliquent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux ..... R
— (coupe essence compagne prédomine) ..... R (R)
— (sapin et/ou épinette blanche ..... R (E)
— (épinette noire et/ou épinette rouge ..... R (EN)
— (pin blanc et/ou pin rouge ..... R (PB)
— (pin rouge ..... R (PR)
— (pin gris ..... R (PG)
— (mélèze (pinéte) ..... R (M)
— (pruche ..... R (PU)
— (thuya (cèdre) ..... R (T)
Pessière ..... P
— (épinette noire et/ou épin. rouge occupent plus de 75% de la portée résineuse) ..... P
— (aucune essence compagne prédomine) ..... P (R)
— (sapin (sapinière) ..... P (SA)
— (épinette ..... P (E)
— (épinette noire ..... P (EN)
— (épinette rouge ..... P (ER)
— (pin blanc et/ou pin rouge ..... P (PB)
— (pin rouge ..... P (PR)
— (pin gris ..... P (PG)
— (mélèze ..... P (M)
— (plantation d'épinette blanche) ..... P (E)
— (plantation d'épinette noire) ..... P (EN)
— (plantation d'épinette rouge) ..... P (ER)
Sapinière ..... S
— (sapin et/ou épin. blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse) ..... S (S)
— (aucune essence compagne prédomine) ..... S (R)
— (thuya (cèdre) ..... S (T)
— (épinette noire et/ou épinette rouge ..... S (EN)
— (pin blanc ..... S (PB)
— (pin rouge ..... S (PR)
— (pin gris ..... S (PG)
— (mélèze ..... S (M)
— (sapin seul (sapin bourrier) ..... S
Pinède à pin rouge ..... PR
— (pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse) ..... PR (PR)
— (aucune essence compagne prédomine) ..... PR (R)
— avec thuya (cèdre) ..... PR (T)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge ..... PR (EN)
— avec mélèze ..... PR (M)
— avec pin blanc ..... PR (PB)
— avec pin gris ..... PR (PG)
— avec pin blanc et/ou pin rouge ..... PR (PB)
— avec sapin ..... PR (S)
— avec sapin et/ou épinette blanche ..... PR (E)
— (plantation) ..... PR p
Plantation de pin sylvestre ..... PR p
Cédrière C
— (thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse) ..... C (T)
— (aucune essence compagne prédomine) ..... C (R)
— (épinette noire et/ou épinette rouge ..... C (EN)
— (mélèze ..... C (M)
— (pin blanc et/ou pin rouge ..... C (PB)
— (pin rouge ..... C (PR)
— (pin gris ..... C (PG)
— (sapin et/ou épinette blanche ..... C (E)
— (plantation de thuya) ..... C (T) p
Pruchesaie ..... PU
— (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse) ..... PU (PU)
— (aucune essence compagne prédomine) ..... PU (R)
— (thuya (cèdre) ..... PU (T)
— (épinette noire et/ou épinette rouge ..... PU (EN)
— (mélèze ..... PU (M)
— (pin blanc et/ou pin rouge ..... PU (PB)
— (pin rouge ..... PU (PR)
— (pin gris ..... PU (PG)
— (sapin et/ou épinette blanche ..... PU (E)
— (plantation) ..... PU p
Mélèzin ..... M
— (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse) ..... M (M)
— (aucune essence compagne prédomine) ..... M (R)
— (thuya (cèdre) ..... M (T)
— (épinette noire et/ou épinette rouge ..... M (EN)
— (pin blanc et/ou rouge ..... M (PB)
— (pin gris ..... M (PG)
— (pruche ..... M (PU)
— (sapin et/ou épinette blanche ..... M (E)
— (plantation de mélèze européen) ..... M (M) p
— (plantation de mélèze japonais) ..... M (M) p
— (plantation de mélèze laricin) ..... M (ML) p

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

	Tendance naturelle	Tendance actuelle
Feuillus d'essences tolérantes avec pin gris	F1 (R)	F1 (PG)
— — — — — avec pin blanc	F1 (R)	F1 (PB)
— — — — — avec pin rouge	F1 (R)	F1 (R)
— — — — — avec épinette	F1 (R)	F1 (E)
— — — — — avec sapin	F1 (R)	F1 (S)
— — — — — avec épinette noire ou rouge	F1 (E)	F1 (E)
Bouleau à bouleau blanc	BP (R)	BP (R)
— — — avec épinette noire ou rouge	BP (E)	BP (E)
— — — avec pin gris	BP (PG)	BP (PG)
— — — avec pin blanc	BP (PB)	BP (PB)
— — — avec pin rouge	BP (PR)	BP (PR)
— — — avec sapin	BP (S)	BP (S)
Bouleau à bouleau jaune avec pin blanc	BJ (R)	BJ (R)
— — — avec pin rouge	BJ (R)	BJ (R)
— — — avec résineux	BJ (R)	BJ (R)
Peupleraie avec tremble	Pe (R)	Pe (R)
— — — avec pin gris	Pe (R)	Pe (PG)
— — — avec pin blanc	Pe (R)	Pe (PB)
— — — avec pin rouge	Pe (R)	Pe (R)
— — — avec épinette ou rouge	Pe (E)	Pe (E)
— — — avec résineux	Pe (R)	Pe (R)
Peupleraie rouge résineuse	Pr (R)	Pr (R)
Erablière à érable rouge	Er (R)	Er (R)
— — — avec pin blanc	Er (R)	Er (PB)
— — — avec épinette noire ou rouge	Er (R)	Er (E)
Mélangés d'feuillus tolérants sur station humide	MFh (R)	MFh (R)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus ..... F
— d'essences résistantes ..... F
— d'essences tolérantes ..... F
— sur station humide (plantation) ..... F
Bouleau à bouleau blancs ..... BP
— à bouleau jaunes ..... BJ
Peupleraie ..... Pe
Peuplier rouge ..... Pr
Erablière ..... Er
— à bouleaux blancs ..... Er Bp
— à bouleaux jaunes ..... Er Bj
— à peuplier ..... Er Pe
— à feuillus d'essences tolérantes ..... Er (R)
— à feuillus d'essences tolérantes ..... Er (R)
Plantation d'érable à sucre ..... Er (S) p
— — de bouleau jaune ..... Bj p
— — de peuplier ..... Pe(x) p
— — de peuplier hybride ..... Pe(H) p

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Autre

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle ..... cp
Coupe partielle en bandes ..... cb
Coupe partielle par bande ..... cp
Coupe partielle plus épidémie légère ..... cpe
Coupe totale ..... ct
Epidémie légère ..... e
Brûlis partiel ..... brp

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale ..... ct
Brûlis ..... br
Brûlis partiel ..... brp
Epidémie sévère ..... es
Friche ..... fr
Plantation ..... p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TIGES DE	CLASSES
30 (ans) =	0-30 ans	70-90 (ans)
50 =	31-50	90-120 (ans)
70 =	51-70	120-150
90 =	71-90	150-180
120 =	91-120	180-210
150 =	121-150	210-240

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-90 (ans)	30-50 (ans)
90-120	50-70
120-150	70-90
150-180	90-120
180-210	120-150

FORÊT IRRÉGULIÈRE

Jeune irrégulière : Peuplement de moins de 9 m (moins de 9 m/30 m).
Autres peuplements : Peuplement des tiges mm à 40 cm.
Vieux irrégulier : Peuplement de fort tolérance, majorité des tiges plus grosses.
Autres peuplements : majorité des tiges en plus de 40 cm.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Modérée	31 à 40%	'
Forte	41 à 50%	"
Abrupte	51% et plus	⁗

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	20m 1	15m 2	10m 3	7m 4	5m 5	4m 6
A	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 80%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 60%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 40%	D1	D2	D3	D4	D5	6
25%						

CARTO. FORÊT. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. - COUILLARD, SAMSON & ASS.
SIGNATURE : Jean-François Couillard

CARTO. FORÊT. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S E I C O 1 2 3 4 5 6
1 — défoliation
2 — classe de pente
3 — classe d'âge
4 — perturbation
5 — classe de hauteur
6 — classe de densité
— sous groupe d'essences
— groupement d'essences

R C 1 2 3 D 1
1 — classe de pente
2 — classe d'âge
3 — cause de l'origine
D — origine
1 — classe de hauteur
— classe de densité
— type de couvert

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 2
Unité de gestion 25
Unité d'aménagement 1
Unité de sondage 2*
000 01 04
Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique 3330I*
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité 90900
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle ..... 1125 *
Région écologique ..... 12b *
Municipalité responsable du zonage : M.R.C. 260 MARIA CHAPDELAINE *
*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser

Photographie aérienne : 1982
Carte forestière : Année de publication : 1983
Année de révision : AVRIL, 1989

Divisions territoriales en date du 13/3/83
Déclinaison magnétique : 18° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-H-5 S.E.	32-H-6 S.O.	32-H-7 S.E.	32-H-7 S.O.
32-H-4 N.E.	32-H-3 N.O.	32-H-2 N.E.	32-H-2 N.O.
32-H-4 S.E.	32-H-3 S.O.	32-H-2 S.E.	32-H-2 S.O.
32-A-13 N.E.	32-A-14 N.O.	32-A-15 N.E.	32-A-15 N.O.

32 H/3 S.E.

Compt. For. 7602 - 7700 - 8004 - 8315 - 8644 - 8914 - 8915 - 8923 - 9553 - 9324 - 5539 - 6056 - 6563 - 7513
À jour : avril 1996

FORÊT PRIVÉE

2